

Déclaration de performance extra-financière 2022





Sommaire

05	Le mot de Hiba Fares, Présidente de RATP Dev
06	Profil
08	Modèle d'affaires
12	Risques et opportunités RSE
12	Indicateurs de performance 2019 - 2022
14	Notre politique de responsabilité sociétale (RSE) 2019 - 2022
15	Nos priorités
15	Assurer la santé, sécurité et qualité de vie au travail
16	Réduire notre empreinte environnementale
18	Promouvoir la diversité et l'inclusion
20	Nos engagements
20	Offrir une expérience de mobilité sûre et de qualité à tous les voyageurs
22	Contribuer de manière engagée à la vitalité des territoires
25	Notre démarche de conformité et d'éthique
25	Éthique des affaires
26	Sécurité fiscale
26	Achats responsables
27	Méthodologie
29	Indicateurs
30	Le rapport de KPMG
33	Notre plan de vigilance
38	Compte-rendu de mise en œuvre

Le mot de Hiba FARÈS, Présidente de RATP Dev

Cette DPEF 2022 vient clore notre précédente feuille de route RSE, engagée en 2019. Elle met en valeur les remarquables initiatives de nos équipes dans le monde entier en faveur de l'environnement, de la diversité, de nos communautés. Elle partage, en toute transparence, les progrès plus ou moins marqués que nous avons accomplis sur nos trois priorités et nos deux engagements.

Nous voulons maintenant inscrire nos efforts dans une nouvelle feuille de route RSE 2023-2026 plus ambitieuse, plus structurée, élargie aux quatre grands piliers que sont l'environnement, le social, le sociétal et la gouvernance.

Nous exploitons les transports publics et les mobilités actives de métropoles et territoires du monde entier. Nos clients sont des villes petites ou grandes, dans des régions matures ou en forte croissance. Leurs enjeux varient selon leur histoire, leurs ambitions et leurs moyens. C'est pourquoi nous avons toujours à cœur de leur proposer des solutions sur mesure, spécifiques et locales.

Nous voulons construire une nouvelle feuille de route RSE au plus près des préoccupations et des souhaits de nos clients, pour les accompagner dans leurs priorités spécifiques en matière environnementale et sociale.

Le transport public répond par nature aux enjeux de préservation de l'environnement et de cohésion des territoires, et implique une absolue exemplarité éthique.

Le transport public rassemble des femmes et des hommes engagés au quotidien pour les voyageurs et le bien commun.

Le transport public est un métier de sens et de conviction.

Nous voulons affirmer la valeur de notre métier pour les citoyens du monde entier.

Cette DPEF, plus courte, préfigure notre nouvelle feuille de route plus structurée, plus engagée, plus proche de nos clients et de nos réseaux.

Nous avons hâte de la partager avec toutes nos parties prenantes !

Hiba Farès

Profil

RATP dev est une filiale du groupe RATP, troisième opérateur mondial de transports urbains. Nous nous appuyons sur les savoir-faire forgés depuis près de 120 ans sur le réseau de transport intermodal de Paris et de sa région pour accompagner ses clients du monde entier dans leurs projets de mobilité. Cet héritage guide les actions de nos collaborateurs autour d'une ambition de qualité de service, d'excellence opérationnelle et d'innovation.

DÉPLOYER DES SOLUTIONS SUR MESURE

Accompagner la conception de réseaux de transport fiables et accessibles, restructurer des opérations existantes en fonction des ressources disponibles, les maintenir dans la durée, concevoir des solutions innovantes, développer l'intermodalité... Notre agilité et nos expertises nous permettent de mener à bien tous types de projets de mobilité et de proposer des offres sur mesure, qui s'adaptent aux attentes des autorités organisatrices et aux besoins des voyageurs. Étude, conception, travaux, mise en service, exploitation, maintenance, billetterie... Nous accompagnons nos partenaires à chaque étape de la vie de leurs réseaux.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Développer les transports en commun permet de dynamiser les territoires et de favoriser leur développement. Ce soutien à la vitalité territoriale est au cœur des préoccupations de nos plus de 100 opérations à travers le monde. Nous transférons des compétences, contribuons à un essor pérenne, en harmonie avec le tissu local. Les villes et territoires, mieux desservis, entrent alors dans un cercle vertueux favorisant le développement économique et la création d'emplois. Partie prenante du territoire, nous recrutons, formons et accompagnons 24 000 collaborateurs à travers le monde.

S'ENGAGER POUR UNE EXPÉRIENCE D'EXCELLENCE

L'humain est au cœur de notre engagement, qu'il s'agisse des opportunités offertes à nos collaborateurs comme des solutions apportées aux clients et voyageurs qui nous font confiance. Pour que chacun puisse se déplacer facilement et profiter, en toute liberté, d'une ville plus agréable à vivre. Plus de bien-être, de sérénité, de sécurité : c'est notre engagement.

RATP Dev : un rayonnement mondial

Amérique, Europe, Afrique, Moyen-Orient, Asie, RATP Dev est présent dans 16 pays à travers plus de 100 filiales qui opèrent et maintiennent des réseaux de transport performants, innovants et sûrs.

Chiffres clés 2022

UNE PRÉSENCE
DANS
16 PAYS

+ DE **780**
VILLES
NOUS FONT CONFIANCE

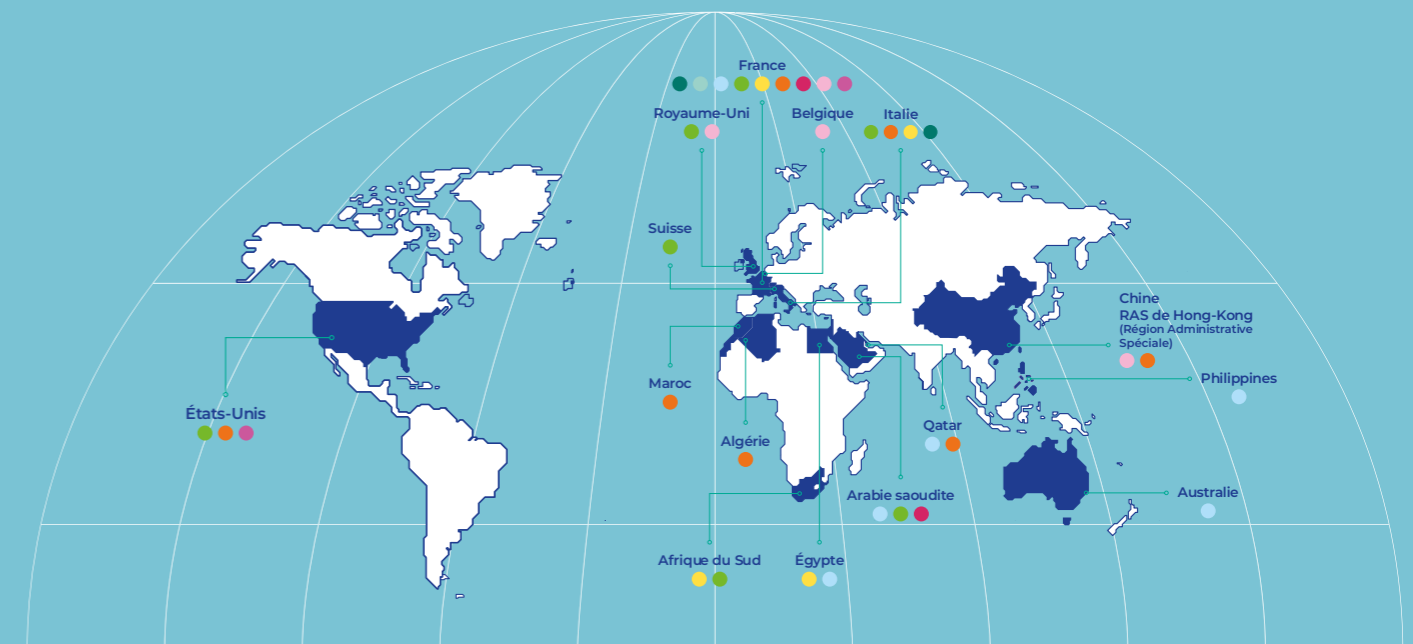
750
MILLIONS
DE VOYAGES SUR
NOS RÉSEAUX

24 000
COLLABORATEURS

+ DE **1,5 Md€**
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

+ DE **100**
FILIALES
D'EXPLOITATION DANS LE MONDE

En janvier 2023, RATP Dev remporte le contrat de conseil sur l'exploitation du futur métro automatique de Belgrade (Serbie).



9

modes de transport



5

modes opérés en partenariat



Nous mobilisons toutes nos compétences en maintenance, exploitation et fourniture de services afin d'apporter la meilleure satisfaction à nos clients pour des déplacements fluides tous modes confondus et reliés aux mobilités douces.

Modèle d'affaires

NOS RESSOURCES

HUMAINES

24 000 COLLABORATEURS

FINANCIÈRES

1,5+ MILLIARD D'EUROS
de chiffre d'affaires

INDUSTRIELLES

100+ OPÉRATIONS
dans le monde

INTELLECTUELLES

22,3 HEURES
de formation par an et par collaborateur

ÉNERGÉTIQUES

1 016 GWh
d'énergie consommée

SERVICE DE MOBILITÉ URBAINE,

INTERURBAINE ET RÉGIONALE

NOTRE CRÉATION DE VALEUR POUR DES TERRITOIRES DURABLES

ASSOCIATIONS DE VOYAGEURS
ET AUTRES ASSOCIATIONS

FOURNISSEURS ET
SOUSTRAITANTS

OPÉRATEURS
DE TRANSPORT

ACTEURS TERRITORIAUX
ET INSTITUTIONNELS

VOYAGEURS

SALARIÉS ET
PARTENAIRES SOCIAUX

AUTORITÉS
ORGANISATRICES
DE MOBILITÉ

POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

15 PROJETS
financés par la Fondation Groupe RATP

POUR L'ENVIRONNEMENT

124 SITES
certifiés ISO 14001

1 268 GRAMMES éq. CO₂/km
d'émissions de gaz à effet de serre (GES)

POUR LES TERRITOIRES

16 PAYS d'implantation

780 VILLES nous font confiance

NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2019-2022

- AMÉLIORER EN CONTINU NOTRE PERFORMANCE
- GARANTIR LE BON DÉMARRAGE ET LA BONNE EXÉCUTION DE NOS CONTRATS
- POURSUIVRE NOTRE DÉVELOPPEMENT EN FRANCE ET INTERNATIONAL

NOS ATOUTS DIFFÉRENCIANTS

- DES SOLUTIONS SUR MESURE ET INNOVANTES
- UN ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS DE LEUR TERRITOIRE
- LA FORCE ET L'EXPERTISE DU GROUPE RATP
- DES EXPÉRIENCES MULTIPLES GARANTISSANT UNE OFFRE ADAPTÉE AUX BESOINS DE NOS CLIENTS

Notre modèle d'affaires : **explications**

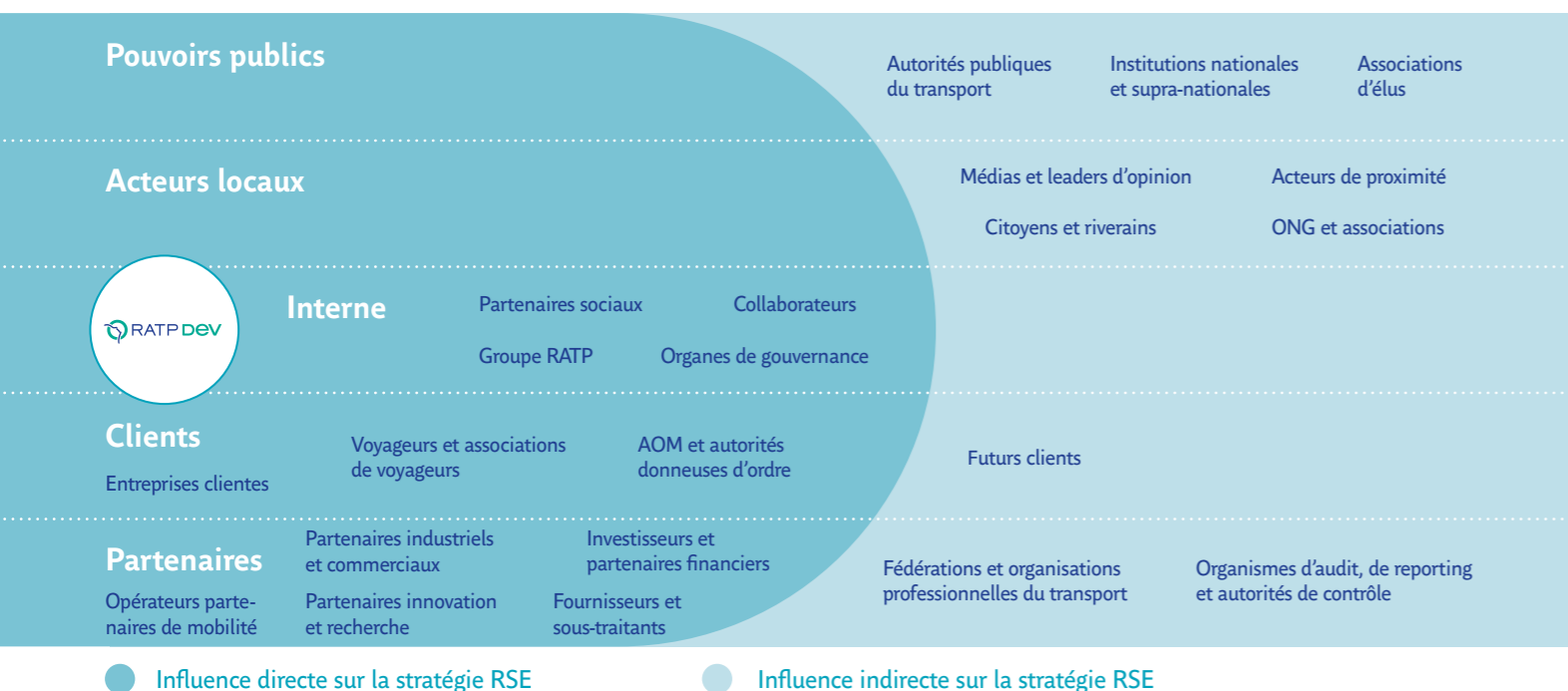
NOS RESSOURCES

Nos collaborateurs sont notre premier atout. Nous déployons un vaste plan de formation afin d'améliorer sans cesse leurs compétences et d'exploiter ainsi au mieux nos ressources financières, industrielles et énergétiques. Nous collaborons avec nos partenaires, qu'ils soient fournisseurs de systèmes ou de matériel, sous-traitants, opérateurs de transport ou encore gestionnaires d'infrastructures pour enrichir nos savoir-faire internes d'expertises complémentaires. Cette combinaison d'expertises nous permet d'offrir le meilleur service à nos clients. Pour chaque projet, nous sélectionnons nos partenaires industriels et commerciaux en fonction des besoins de nos clients pour les faire bénéficier de cette complémentarité au meilleur coût.

NOS PARTIES PRENANTES

Nos parties prenantes sont réparties en deux sphères d'influence : les parties prenantes exerçant une influence directe sur la stratégie RSE de RATP Dev et celles ayant une influence indirecte. Cette cartographie permet d'appréhender les modalités de dialogue les mieux adaptées à chaque catégorie d'acteurs.

INFLUENCE DES PARTIES PRENANTES



NOS ACTIVITÉS

Notre activité principale est d'offrir aux voyageurs, pour le compte de nos clients autorités organisatrices, le meilleur service : des solutions de mobilité sûres et de qualité, fiables, innovantes et adaptées. Pour y parvenir, nous mobilisons l'ensemble de nos ressources et misons sur l'adaptabilité afin de répondre aux différents besoins de nos clients, en particulier :

- Assister et conseiller nos clients autorités organisatrices dans la conception et la restructuration de leurs réseaux ;
- Assurer un service d'excellence en termes d'exploitation et de maintenance des réseaux de transport ;
- Apporter des solutions innovantes aux voyageurs.

ATOUTS DIFFÉRENCIANTS

Depuis toujours, le groupe RATP a fait de l'innovation un marqueur fort de son ADN et un levier puissant de son développement pour accomplir pleinement sa raison d'être : « S'engager chaque jour pour une meilleure qualité de ville ». Avec nos clients, nous analysons leurs attentes et celles des voyageurs et étudions les contraintes pour proposer et mettre en œuvre la meilleure solution. Situation géographique, contexte culturel, densité de population, niveau de maturité du transport public ... nous intervenons dans des environnements très variés. Forts de cette diversité d'expériences et de savoir-faire, nous sommes bien positionnés pour répondre au mieux aux besoins de nos réseaux et futurs clients. Des études à la billetterie, en passant par la conception, les travaux, la réception, la mise en service, l'exploitation, la maintenance... nous accompagnons nos clients dans la durée. Notre maison-mère, le groupe RATP, opérateur de transport de Paris et sa région, exploite l'un des réseaux les plus denses et multimodaux au monde. Une expertise unique que nous mettons au service de nos clients.

CRÉATION DE VALEUR

Nous mettons tout en œuvre pour créer de la valeur dans les territoires dans lesquels nous opérons, au service de tous nos clients (autorités organisatrices et voyageurs). Animés par notre mission d'intérêt général, nous contribuons à :

- Améliorer l'accès à l'emploi, à la culture, à l'éducation, à la santé ;
- Favoriser l'accessibilité en permettant à tous les voyageurs, y compris les personnes vulnérables, d'accéder à nos services de mobilité ;
- Encourager la diversité et l'inclusion en offrant un accès au territoire pour tous, sans exception, et en créant des lieux de rencontres et d'échanges.

Nous créons des emplois localement, via les emplois directs et indirects, et nos politiques d'insertion. Enfin, nos actions pour développer une mobilité partagée et plus verte contribuent à préserver l'environnement.

NOS RISQUES ET OPPORTUNITÉS RSE

Conformément aux procédures du groupe RATP et dans le respect de la réglementation, RATP Dev a évalué ses principaux risques et opportunités environnementaux, sociaux ou liés aux droits de l'homme et à la lutte contre la corruption. L'analyse a été réalisée en trois étapes structurantes :

1. La définition de l'univers des risques extra-financiers : construit à partir des éléments de l'univers des risques du groupe RATP, il a permis d'identifier une quinzaine de risques et opportunités ;
2. La cotation de chaque risque et opportunité en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est validée par les propriétaires de risques, membres du Comité de Direction de RATP Dev. L'échelle de cotation a été construite avec la délégation générale à l'audit, au management des risques et au contrôle interne du Groupe RATP selon la même méthodologie que celle utilisée pour élaborer la cartographie des risques du Groupe. Les risques ont été évalués en termes de gravité, d'occurrence et de maîtrise du risque ;
3. La hiérarchisation des risques et opportunités RSE : l'évaluation des risques a permis de hiérarchiser et d'identifier une liste de risques prioritaires pour 2022.

Les principaux risques et enjeux identifiés pour 2022 sont les suivants :

POUR LA PLANÈTE	POUR LES COLLABORATEURS	POUR LES VOYAGEURS	POUR LES TERRITOIRES
Maîtrise des impacts environnementaux	Santé, sécurité et qualité de vie au travail	Sécurité ferroviaire	Conformité aux réglementations locales
Maîtrise des consommations (énergie, eau) et gestion des déchets	Promouvoir la diversité et l'inclusion	Sécurité routière	
Atténuation et adaptation aux changements climatiques			

NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE 2019 - 2022

Au-delà de notre démarche de conformité et d'éthique, nous avons défini les principaux indicateurs de performance associés à nos trois priorités et nos deux engagements en matière de RSE, ainsi que les références ODD et GRI en lien avec ces derniers.

Nos trois priorités RSE :

- Assurer la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail
- Réduire notre empreinte environnementale
- Promouvoir la diversité et l'inclusion

Nos deux engagements RSE :

- Offrir une expérience de mobilité de qualité à tous les voyageurs
- Contribuer de manière engagée à la vitalité des territoires

TABLEAU DE CORRESPONDANCE AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DE L'ONU

NOS PRIORITÉS/ ENGAGEMENTS	ENJEU REPRÉSENTÉ	KPI	PAGE DPEF	CHAPITRE ISO 26000	RÉF. GRI	ODD CORRESPONDANT
Assurer la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail	Santé, sécurité et qualité de vie au travail	Taux de fréquence	15	6.4.6	403	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ, 8 TRAVAIL SÉCURÉ ET PROGRESSE ÉCONOMIQUE
		Taux de gravité	15	6.4.6	403	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ, 8 TRAVAIL SÉCURÉ ET PROGRESSE ÉCONOMIQUE
		Taux d'absentéisme	15	6.4.6	403	10 INÉGALITÉS RÉDUITES
		Taux de renouvellement des salariés	15	6.4.5	401	10 INÉGALITÉS RÉDUITES
Réduire notre empreinte environnementale	Maîtrise des impacts environnementaux	Nombre de sites certifiés ISO 14001	16	7.4.3		6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT, 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE, 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
		Emissions de GES	16	6.5.3	305	13 MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
	Atténuation et adaptation au changement climatique	Consommation d'eau	16	6.5.4	305	13 MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
		Quantité totale de déchets dangereux	16	6.5.3	305	13 MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Promouvoir la diversité et l'inclusion	Diversité hommes/femmes	Part des femmes dans l'effectif	18	6.3.7	405	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES, 10 INÉGALITÉS RÉDUITES
		Part des femmes cadres de direction	18	6.3.7	405	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES, 10 INÉGALITÉS RÉDUITES
Offrir une expérience de mobilité de qualité à tous les voyageurs	Sécurité ferroviaire	Traités dans le rapport de gestion	20	6.7.4	416	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
		Traités dans le rapport de gestion				
Contribuer de manière engagée à la vitalité des territoires		Formation : nombre moyen d'heures de formation par salarié par an	22	6.4.7	404	1 PLUS DE PROPRETÉ, 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ, 8 TRAVAIL SÉCURÉ ET PROGRESSE ÉCONOMIQUE
		Nombre et montant des projets de la Fondation Groupe RATP dans les territoires RATP Dev	24	6.8.3	413	10 INÉGALITÉS RÉDUITES, 17 PARTENARIATS POUR LA VITALITÉ DES TERRITOIRES
Notre démarche de conformité et d'éthique	Conformité aux réglementations locales	Nombre de filiales couvertes par un dispositif d'alerte éthique	25	6.6.3	205	16 PAIX, JUSTICE ET ÉQUITÉ

NOTRE POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE (RSE) 2019 - 2022

La mobilité est un levier essentiel pour relever les défis sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Opérateur de transport public animé d'une mission d'intérêt général, RATP Dev inscrit naturellement sa responsabilité sociétale au cœur de son activité. Partenaire privilégié des territoires, RATP Dev s'engage au quotidien, avec le groupe RATP, pour une ville plus inclusive, écologique et humaine.

En ligne avec la raison d'être de notre maison mère, le Groupe RATP, nous nous engageons, chaque jour, pour une meilleure qualité de ville. Partenaire de confiance de nombreuses villes, en France et partout dans le monde, nous proposons des services performants et innovants de mobilité qui favorisent le développement de villes plus durables, inclusives et agréables à vivre.

En tant qu'opérateur de transport public, nous nous engageons à soutenir la vitalité des territoires dans lesquels nous opérons et à innover sans cesse pour offrir une expérience de mobilité toujours plus sûre, fiable et accessible à tous les voyageurs. Ces deux engagements sont les fondements de notre activité.

Nous avons fixé trois grandes priorités RSE dans le cadre de notre projet stratégique d'entreprise 2019 - 2022 :

➤ **La santé et la sécurité des collaborateurs**

Nous nous engageons à soutenir l'engagement et la performance de nos collaborateurs via la préservation d'un environnement de travail sûr et respectueux de leur santé physique et mentale et par la promotion de l'éthique et de la qualité de vie sur le lieu de travail.

➤ **La réduction de l'empreinte environnementale**

Conscients du rôle clé que le transport public joue dans la lutte contre le réchauffement climatique, nous accompagnons nos clients dans leurs ambitions de transition énergétique et encourageons nos réseaux à mettre en place des procédés toujours plus respectueux de l'environnement.

➤ **La promotion de la diversité et de l'inclusion**

Nous sommes convaincus que favoriser la diversité et l'inclusion au sein de nos équipes nous permet d'être plus créatifs dans notre offre de mobilité pour tous.

Nos priorités

1. ASSURER LA SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Nos collaborateurs sont notre atout le plus précieux, le socle de notre excellence, de notre performance et de notre compétitivité. RATP Dev s'engage à soutenir la performance et l'engagement de ses collaborateurs, à leur garantir un environnement de travail respectant leur santé physique et mentale et leur sécurité, et à leur offrir des conditions propices à leur épanouissement personnel. L'amélioration continue de l'environnement de travail et de la qualité de vie au travail de nos collaborateurs va au-delà de notre devoir en tant qu'employeur responsable : c'est une condition sine qua non pour optimiser nos performances, attirer et retenir les talents et soutenir ainsi notre croissance durable.

Des indicateurs de suivi pour mesurer nos progrès

RATP Dev développe des outils de prévention, de sensibilisation et de mesure de la performance afin de suivre cet objectif prioritaire.

SOCIAL	2020	2021	2022
Taux de fréquence des accidents du travail (Tf)	13,76	14,85	15,34
Taux de gravité des accidents du travail (Tg)	1,19	1,37	0,70
Taux d'absentéisme (Ta)	6,99 %	6,74 %	7,22 %
Taux de renouvellement des salariés	10,1 %	12,6 %	16,0 %

Santé et sécurité : les évolutions sont principalement dues au changement du périmètre de calcul.
Le taux de renouvellement des salariés augmente chez RATP Dev comme dans de nombreux secteurs industriels.

QUELQUES INITIATIVES EMBLÉMATIQUES DE 2022

En 2022, avec l'intégration de nouvelles filiales, ce n'est pas moins de 122 nouveaux accords d'entreprise qui ont été signés dans l'année, notamment en Italie.

La sécurité représente le premier engagement de RATP Dev. En 2022, en complément de la politique de sécurité We

Safe, ont été déployés des « safety bulletins » informant l'ensemble de la communauté des améliorations dans le traitement des incidents. Un référentiel technique regroupant procédures, guidelines et modèles de documents a également été mis en place.

2. RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Le transport public a un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le changement climatique. Car un trajet en transport en commun est, par passager, significativement moins émetteur de gaz à effet de serre que la même distance parcourue en voiture individuelle. Nous agissons pour rendre le transport public toujours plus respectueux de l'environnement et misons sur l'innovation pour proposer et déployer des solutions de mobilité toujours plus pratiques et attractives. Notre objectif est clair : favoriser un développement responsable des territoires et des villes durables.

Faire préférer les transports en commun

Après la production d'énergie, le secteur des transports (routier, public...) est celui qui émet le plus de gaz à effet de serre (entre 25 % et 30 %). Or, en France par exemple, un trajet en métro, tramway ou RER émet en moyenne jusqu'à 60 fois moins de gaz à effet de serre par passager que le même trajet en voiture individuelle. Rendre le transport en commun plus attractif est donc clé pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi, nous développons des solutions de mobilité adaptées aux besoins et usages des voyageurs et encourageons l'usage de modes propres comme le tramway et le métro, notamment le métro automatique.

Intégrer des solutions de mobilité douce

Pour décourager l'usage de la « voiture en solo », nous misons aussi sur les solutions de mobilité douce ou partagée, en complément de nos modes de transport traditionnels. Permettant souvent d'assurer le premier ou dernier kilomètre, ces solutions douces sont clés pour offrir une expérience de transport sans couture. Nous intégrons de plus en plus ces nouveaux services dans nos réseaux, comme la location de vélos (sans ou avec assistance électrique) ou des solutions de covoiturage ou d'autopartage. Notre maison-mère, le groupe RATP, investit d'ailleurs via sa filiale RATP Capital Innovation dans des startups spécialisées dans ces offres de services additionnels.

Nous nous engageons également à réduire de manière significative l'empreinte environnementale de nos activités.

ENVIRONNEMENT	2020	2021	2022
Nombre de sites certifiés ISO 14001	2	11	124
Emissions de gaz à effet de serre liées à la traction (GES) (g eqCO ₂ /km)	1 517	1 743	1 268
Consommation d'eau rattachée à un réseau public de distribution d'eau (litres/km)	3,11	3,16	1,69
Quantité de déchets dangereux (tonnes)	799	962	1 354

Intégration des 116 sites certifiés ISO 14001 de notre filiale de bus Autolinee Toscane (Italie).

Les émissions globales de GES ont baissé de 4,8 % alors que les kilomètres parcourus ont augmenté de 44 % (excluant les filiales transférées en 2020 à CAP Ile-de-France comme les filiales nouvellement opérées de Autolinee Toscane et RATP Dev Mobility Cairo (Egypte)).

La baisse importante de la consommation d'eau par km est principalement liée aux restrictions d'eau imposées dans de nombreuses régions en 2022.

L'évolution du tonnage de déchets provient pour 470 tonnes de l'intégration de Autolinee Toscane.

QUELQUES INITIATIVES EMBLÉMATIQUES DE 2022

Notre filiale française RATP Dev Angers adhère depuis octobre 2022 à l'association ADECC (Association pour le Développement de l'Economie Circulaire et Collaborative), réseau d'entreprises locales engagées dans l'économie circulaire. Cette association est initiée et soutenue par la CCI de Maine et Loire et l'Ademe.

De son côté, notre filiale CTGMVA (Compagnie des Transports du Golfe du Morbihan Vannes Agglomération) à Vannes fait appel à l'entreprise « la Feuille d'Erable » de Guidel pour le recyclage du papier, des toners d'imprimante, des masques chirurgicaux des salariés. Cette entreprise favorise l'économie circulaire et fait appel à de la main d'œuvre en insertion.

Nos 6 réseaux de Bretagne (Brest, Quimperlé, Lorient, Vannes, Saint-Malo Urbain et Interurbain, EMS Rennes - Gare routière) passent au vert en poursuivant l'électrification de la flotte de bus.

Bibus Brest, réseau que nous opérons pour Brest Métropole, accélère le développement de la mobilité durable : après la mise en service des premiers bus électriques en avril 2021 (2 bus Heuliez) et en mars 2022 (2 bus Mercedes e-Citaro), 3 nouveaux bus standards Heuliez et 4 nouveaux bus articulés Mercedes e-Citaro ont été mis en circulation. Désormais, 10 % de la flotte Bibus roule aux énergies renouvelables et 9 nouvelles bornes de rechargement électrique ont été installées.

L'électrification de nos bus se poursuit à Vannes, où notre filiale Kicéo a mis en circulation 9 bus électriques en janvier 2022.

La transition énergétique, c'est aussi proposer d'autres moyens de transport :

- 🔹 **MAI à VELO :** nos réseaux de transport multiplient les opérations afin de mettre en avant ce moyen de déplacement alternatif : stands ludiques et informatifs, essais de vélos électriques ou encore circuit familial de découverte du territoire.
- 🔹 **RATP Dev est fier d'accompagner ses filiales dans la mise en œuvre d'une mobilité douce** et durable, accessible à tous : Vélozef (Brest), Cycloplus (XX), Vélyon (XX), Marinéo Vélo (XX), Vélo AXO (XX), Donkey Republic de Transvilles (XX), Vélotac (XX), Vélocéo (XX) et enfin VéloDéa (XX).

- 🔹 **Pour notre filiale CTLB (Compagnie de Transport du Lac du Bourget), c'est aussi proposer, à la place de la voiture, un transport à la demande « nouvelle formule » baptisé Mobéa,** étendu aux 28 communes de l'agglomération Grand Lac (Aix les Bains), et dont la réservation peut se faire jusqu'à 20 minutes avant le déplacement. 6 minibus de 9 places vont ainsi circuler sur l'ensemble du territoire, du lundi au samedi, de 7h à 19h45.

Plan de sobriété:

RATP DEV contribue au plan de sobriété du groupe RATP avec la mise en place d'un outil de suivi des consommations à Angers, des formations à l'écoconduite dans de nombreuses filiales, le renouvellement de la flotte et la nomination d'un Energy Manager à Autolinee Toscane, ou encore la mise en place de panneaux solaires sur les bâtiments de notre filiale de tramways GEST à Florence (Italie).

À la Roche-Sur-Yon, avec le réseau Impulsyon, RATP Dev a participé à la mise en place d'un écosystème de production d'énergie inédit en France, porté par le SyDEV, qui offre la particularité d'être 100% local et 100% vert. Ce projet met la transition écologique et énergétique au cœur des enjeux de la filiale.

3. PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

En tant qu'opérateur de transport public, nous servons les territoires. Nous contribuons à la construction d'une société plus inclusive, en rapprochant les communautés et en œuvrant pour faciliter les déplacements de tous. Offrir des solutions de mobilité de qualité qui permettent à chacun de se déplacer et travailler à l'accessibilité de nos réseaux de transport guident nos actions au quotidien.

En favorisant la diversité et l'inclusion au sein de nos propres équipes, nous nous donnons les moyens de mieux comprendre les besoins de nos territoires et d'y répondre de manière créative avec des offres de mobilité toujours plus adaptées. Pour nous c'est une conviction : favoriser la diversité et l'inclusion au sein de nos opérations est un levier clé pour construire des équipes réactives, agiles et performantes au plus près des préoccupations et attentes de nos clients et de nos usagers.

Egalité femmes-hommes : mesurer nos actions pour mieux progresser

Dans la plupart des pays dans lesquels nous opérons, le secteur d'activité du transport public se caractérise par une faible représentation des femmes dans ses effectifs. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre un accent particulier sur l'égalité entre les femmes et hommes, et notamment sur la progression du taux de féminisation de nos équipes dans toutes nos opérations.

Notre objectif est double : atteindre un taux de féminisation des effectifs de 20 % (nombre de collaboratrices rapporté à notre effectif global) et un taux de féminisation des équipes de Direction de 40 % (nombre de collaboratrices occupant un poste de Direction par rapport à notre effectif de Direction).

SOCIAL	2020	2021	2022
Taux de féminisation des effectifs	16,24 %	16,54 %	14,70 %
Taux de féminisation des équipes de Direction	34,90 %	34,18 %	29,70 %

En 2022, intégration de deux importantes filiales, Autolinee Toscane et RATP Dev Mobility Cairo, toutes deux peu féminisées

QUELQUES INITIATIVES EMBLÉMATIQUES DE 2022**RATP Dev s'engage pour promouvoir l'éducation et l'insertion professionnelle.**

L'entreprise est pleinement engagée sur le territoire du **Grand Casablanca et plus largement au Maroc**. Des partenariats solides et durables ont été noués avec l'EMINES (Université Mohammed VI Polytechnique à Ben Guérir), l'Ecole Centrale de Casablanca et l'EM Lyon Casablanca pour proposer des projets ou des programmes d'études liés à la mobilité innovante.

En Algérie, notre filiale SETRAM a signé début 2021 un partenariat académique avec son unité opérationnelle de Constantine et l'Université 3 Salah Boubnider, avec pour objectif de développer les compétences techniques et l'employabilité des étudiants.

Ailleurs, cet engagement peut prendre la forme d'initiatives variées selon les réseaux : mise à disposition d'un bus pour l'emploi pour faire se rencontrer entreprises et demandeurs d'emploi, sessions de « speed coaching » pour étudiants...

En France ou encore en Afrique du Sud, RATP Dev est aux côtés de la fondation Groupe RATP pour favoriser l'accès de jeunes issus de milieux modestes à des cursus prestigieux (formations économiques, sociales, scientifiques ou d'ingénieurs). Intitulé Trajets d'Avenir avec pour devise « Un étudiant,

une bourse, un mentor », ce dispositif permet chaque année d'accompagner une cinquantaine d'étudiants en favorisant la mixité sociale au sein d'une dizaine d'établissements supérieurs.

Notre filiale GEST qui opère le réseau de tramways de Florence s'est rapprochée de l'association Nosotras afin de permettre à des femmes de retrouver une indépendance économique, en se formant à la conduite de tramway.

Nos filiales en France ainsi que notre filiale RATP Dev Casablanca ont mis en avant des portraits et parcours féminins lors de leurs différentes campagnes de recrutement afin d'encourager les candidatures féminines.

Nos engagements

1. OFFRIR UNE EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ SÛRE ET DE QUALITÉ À TOUS LES VOYAGEURS

En tant qu'opérateur de transport public, notre mission est de permettre à tous les voyageurs de se déplacer facilement et en toute sécurité. Face à l'urgence climatique, à l'évolution des modes de vie et aux nouvelles pratiques de mobilité, nous adaptons en permanence notre offre de transport pour proposer à nos voyageurs la meilleure expérience possible. Nous nous appuyons sur nos expertises et misons sur les nouvelles technologies pour rendre les transports toujours plus fluides, fiables, innovants et accessibles à tous les voyageurs. En offrant la meilleure expérience de mobilité possible, nous incitons les voyageurs à délaissier leur voiture au profit des transports publics, et contribuons ainsi à préserver la planète et la qualité de vie en ville.

Garantir la sécurité avant tout

La sécurité est au cœur de notre culture d'entreprise, c'est notre priorité absolue. Garantir la sécurité de nos voyageurs, comme celle de nos collaborateurs ou partenaires, est un engagement total, sans compromis. Cet engagement se traduit par des procédures de sécurité obligatoires au niveau de l'exploitation et de la maintenance, et le déploiement de programmes dans nos réseaux.

FOCUS :

De nombreuses filiales de RATP Dev mettent en place des actions pour sensibiliser aux risques routiers et réduire le nombre d'accidents. Nos réseaux Kicéo (Vannes), TBK (Quimperlé) et CTRL (Lorient) ont ainsi organisé des opérations à destination des élèves de CM2 et de collégiens pour leur rappeler les règles à observer et les bonnes conduites à tenir pour utiliser les transports en commun en toute autonomie et sécurité.

De son côté, RATP Dev Casablanca a signé une deuxième convention sur la prévention des accidents avec CASA Transports et l'Agence Nationale de la Sécurité Routière du Maroc. Celle-ci met en place un programme complet de prévention, éducation, innovation, recherche, aménagement des infrastructures et réglementations, ainsi que la création en prime d'un observatoire de la sécurité et de l'accidentologie.

Le réseau Bibus (Brest) a lancé une vaste campagne d'affichage pour rappeler habitants et passagers à la vigilance vis-à-vis des risques de collision avec le tramway ou les bus.

A Florence, notre filiale a mis un livre éducatif à la disposition des élèves de première et deuxième année du secondaire qui retournent en classe après deux ans d'apprentissage hybride en raison du Covid. Le livre décrit les connaissances élémentaires utiles aux élèves pour l'usage autonome du tramway.

Notre filiale de Londres, RATP Dev Transit London, a soutenu #RoadSafetyWeek, une campagne annuelle de sécurité routière organisée par l'organisation caritative britannique Brake, the road safety charity. Cette année, le thème était « Des routes sûres pour tous ». Dans le cadre de cette campagne, des organisations, des écoles et des communautés locales de tout le Royaume-Uni se réunissent pour promouvoir la sécurité routière, faire campagne pour des routes plus sûres et se souvenir des personnes touchées dans des accidents de la route.

Proposer une expérience de mobilité fluide

Chez RATP DEV, l'Open Payment est aujourd'hui effectif sur trois réseaux français : Bibus (Brest), Ondéa Grand Lac (Aix-les-Bains) et Mouvéo (Pays de Saint-Omer).

En partenariat avec la municipalité de Florence (Comune di Firenze) et Thales Italia, notre filiale GEST (qui exploite les tramways de Florence) a collaboré à un projet européen pionnier de solutions basées sur l'Intelligence Artificielle sur la ligne de tramway T1 de Florence : le projet ELASTIC.

Dans le cadre de cette nouvelle solution, des capteurs et des lasers ont été placés sur nos tramways, afin de tester la conduite autonome, la détection d'obstacles et le suivi.

Entièrement intégré dans des scénarios réels, ce nouveau logiciel permet de surveiller l'interaction quotidienne entre les tramways, les piétons, les voitures et les vélos dans le but d'améliorer la sécurité de la circulation des tramways et de faire de Florence une ville toujours plus sûre. En outre, c'est un atout pour effectuer la maintenance prédictive des voies et du réseau de tramway, améliorer l'efficacité, et minimiser les perturbations du service dues aux temps d'arrêt des véhicules.

RATP Dev a récemment lancé «Voice of the Customer», une nouvelle brique de son programme Welcome, consacré à l'amélioration de l'expérience client. L'objectif : accompagner les réseaux en leur donnant outils et méthodologies pour faciliter la consolidation des remontées des clients, leur analyse ainsi que la mise en place de plans d'actions. Un concours «Ecoute du Client» a également été organisé auprès de l'ensemble de nos filiales pour valoriser les meilleures actions mises en place en matière d'écoute et satisfaction des voyageurs.

Les voyageurs souhaitent se déplacer d'un point A à un point B facilement et sans effort : ils veulent un trajet «sans couture». La multimodalité et l'intermodalité sont devenues essentielles pour lutter contre les ruptures de parcours. En plus de nos modes de transport traditionnels (métro, tramway, bus), nos réseaux intègrent de plus en plus de services complémentaires, comme le covoiturage, les navettes, la location de vélos... Et les applications digitales de type MaaS (Mobility as a Service) permettent de prévoir les itinéraires, réserver et payer ses titres de transport, accéder aux informations trafic en temps réel...

FOCUS :

Un transport à la demande « nouvelle formule » baptisé Mobéa, étendu aux 28 communes de l'agglomération Grand Lac (Aix-les-Bains), et dont la réservation peut se faire jusqu'à 20 minutes avant le déplacement. 6 minibus de 9 places vont ainsi circuler sur l'ensemble du territoire, du lundi au samedi, de 7h à 19h45.

- 👉 Un nouveau site web, portail de toutes les mobilités sur le territoire : www.ondea.fr
- 👉 Une nouvelle appli « tout en un », qui permet de planifier, de réserver et de payer son trajet. Cette application est à retrouver sur l'Apple Store et Google Play.
- 👉 L'offre se densifie, avec des bus plus souvent, plus tôt le matin et plus tard le soir, synchronisés avec les trains express régionaux et desservant de nouvelles zones.
- 👉 Grand Lac met aussi en place des nouvelles lignes de proximité plus rapides vers les établissements scolaires, qui fonctionnent. Certains jeunes économisent jusqu'à une heure par jour dans les transports.

Rendre la mobilité accessible à tous

La mobilité est un facteur incontournable de bien-être et d'insertion dans la société. Pour améliorer la vie de tous les voyageurs et faciliter l'accès de chacun aux transports en commun, RATP Dev a développé une véritable expertise dans le transport à la demande et le transport de personnes en situation de handicap. Adaptées aux besoins spécifiques de chacun, ces solutions permettent au plus grand nombre de se déplacer avec facilité.

Marinéo, le réseau que RATP Dev opère pour la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, a réalisé une campagne « **HANDI...CAPABLE** » lancée en partenariat avec l'association Globe Handicaps. Cette campagne vise à promouvoir l'accessibilité des transports, notamment aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'à sensibiliser ces dernières sur leur capacité à se déplacer en toute autonomie sur le réseau Marinéo.

En plus de cette campagne, l'atelier mobilité « **OSONS LE BUS** » qui est l'une des initiatives lauréates de notre concours Innov&Go 2022, traduit notre engagement en faveur de la mobilité pour tous. L'objectif de cet atelier est d'accompagner, d'informer et de sensibiliser tous les voyageurs.

Innover pour optimiser l'expérience voyageur

L'optimisation de l'expérience voyageur est naturellement un axe clé de notre stratégie d'innovation. Sécurité, confort, enrichissement de l'expérience à bord... nous développons et testons - avant de les déployer plus largement - de nombreux concepts pour renouveler et améliorer la qualité du temps passé par les voyageurs à bord de nos transports.

«**Walk In Peace**» est une nouvelle application visant à renforcer le sentiment de sécurité des voyageurs grâce à l'entraide collective et la solidarité citoyenne. Grâce à elle, vous pouvez trouver un compagnon de voyage le temps d'un trajet, alerter les autres voyageurs en cas de danger, ou contacter une patrouille de sécurité en cas d'urgence. L'application, lauréate du concours interne d'innovation Innov&Go 2020, a été développée par Casaroc, notre laboratoire d'innovation au Maroc.

Contribuer au rayonnement touristique et culturel des territoires

Parce que la vitalité d'un territoire se mesure aussi à son dynamisme culturel, touristique ou encore sportif, nous apportons notre soutien à de nombreuses expositions et manifestations, partout dans le monde.

- En France, nous sommes partenaires de plusieurs festivals de musique, cinéma ou spectacle vivant, comme le Printemps de Bourges ou Jazz à Vienne, que nous soutenons depuis plus de 10 ans, ou encore le Festival International du Théâtre de Marionnettes de Charleville-Mézières.
- A Florence (Italie), notre filiale de tramways GEST participe au programme de visites guidées « Florence en tram » (TRAM-E-D'ARTE) : 3 itinéraires, plus de 200 lieux d'intérêt le long de la ligne de tramway pour découvrir une nouvelle façon durable et consciente de découvrir Florence. Sur le site « Florence by Tram », vous trouverez des cartes de ces lieux d'intérêt à moins de 1,5 km (20 minutes à pied) des différents arrêts du tramway, avec des images et des informations pratiques pour les atteindre. Ils comprennent des sites historiques ainsi que des sites plus contemporains, dont beaucoup hors des sentiers battus ! Le site est continuellement mis à jour et est conçu pour être développé parallèlement à l'extension du système de tramway. De plus, notre filiale a recouvert l'un de ses tramways de dessins d'enfants. Les dessins ont été réalisés lors d'une journée portes ouvertes au cours de laquelle les enfants ont pu découvrir le dépôt de tramways et apprendre comment fonctionnent les tramways.
- À partir de juin, le Festival International des Arts Urbains rend hommage à la cité médiévale de Laon, où nous exploitons le réseau TUL pour le compte de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon. Pendant le festival, vous pouvez découvrir des peintures murales sur 13 murs dans les quartiers de Champagne et de Montreuil, accessibles par les lignes 1 et 2. Parallèlement aux œuvres murales, une exposition présentant la richesse et la diversité du street art a eu lieu dans le cloître et dans la salle d'exposition de l'abbaye Saint-Martin.

2. CONTRIBUER DE MANIÈRE ENGAGÉE À LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

Nous sommes bien plus qu'un opérateur de transport : partout où nous opérons, nous agissons en véritable acteur de la vie locale, au service des territoires et des communautés. A travers notre offre de mobilité, nous contribuons au dynamisme des territoires et améliorons le quotidien des habitants en leur permettant d'accéder facilement à l'éducation, à l'emploi, à la santé, à la culture, mais aussi aux loisirs, aux amis et à la famille... Notre ancrage au plus près des territoires se traduit aussi par des actions solidaires au service des populations locales, notamment les plus vulnérables.

Transmettre et développer nos expertises du transport public

SOCIAL	2020	2021	2022
Formation : nombre d'heures / an / employé	10,9	13,1	22,3

En 2022, notre filiale Setram (Algérie) a quadruplé le nombre d'heures de formation pour renforcer encore l'expertise des équipes locales.

Être un acteur solidaire des communautés

Nous nous engageons à être un acteur solidaire des territoires et de leurs populations, particulièrement des plus vulnérables. Cet engagement se traduit par nos actions aux côtés de la Fondation groupe RATP et par des initiatives solidaires déployées par nos filiales.

La mission de la Fondation groupe RATP est de soutenir des projets associatifs locaux favorisant l'accès à l'éducation, à la culture et à l'emploi, ainsi que la transition écologique partout où le Groupe est implanté.

SOCIÉTAL	2020	2021	2022
Nombre de projets de la Fondation Groupe RATP sur les territoires RATP Dev (nombre et €)	20 271 k€	20 268 k€	15 192 k€

Au-delà de nos actions avec la Fondation, nos filiales mènent de nombreuses initiatives pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'éducation, pour bâtir des communautés plus inclusives, contribuer à des territoires plus responsables et des villes plus durables. De manière ponctuelle ou régulière, elles déploient des actions solidaires adaptées aux besoins de chaque communauté : mise en place de navettes gratuites, attribution de bourses scolaires, distribution de fournitures ou de jouets, collectes alimentaires, campagnes de nettoyage d'espaces partagés...

- Nos engagements s'inscrivent dans la durée. Ainsi, la Fondation accompagne depuis 2007 notre filiale Bombela Operating Company (BOC) en Afrique du Sud à l'action solidaire auprès de l'association sud-africaine Sizanami (ou « aidons-nous les uns les autres » en sotho) qui accompagne les enfants défavorisés du township d'Alexandra, à Johannesburg.
- Dans le cadre de son initiative de sensibilisation communautaire We Move People, notre filiale américaine RATP Dev USA a recueilli des dons pour les communautés locales. L'équipe du service de bus à Oxford, Mississippi (USA), a recueilli de la nourriture pour un garde-manger local, tandis que dans l'Indiana, une équipe des transports publics IndyGo a fait don de cadeaux, de vêtements et de chaussures aux enfants dans le cadre du programme Angel Tree à Indianapolis.

Notre démarche de **conformité et d'éthique**

1. ÉTHIQUE DES AFFAIRES

La confiance que RATP Dev inspire à l'ensemble de ses parties prenantes - collaborateurs, actionnaires, clients, fournisseurs - est l'un des piliers de sa culture. Éléments essentiels de nos pratiques managériales, l'éthique et la responsabilité d'entreprise sont un levier de notre développement et un avantage concurrentiel important pour conquérir de nouveaux marchés.

Notre démarche d'exemplarité s'appuie sur le respect des réglementations légales, nationales et internationales applicables à notre activité (conformité) et l'adoption d'un comportement éthique, à tous les niveaux de l'entreprise.

En application des obligations issues de la loi Sapin II relative à la transparence, la lutte anti-corruption et la modernisation de la vie économique, RATP Dev élabore les cartographies des risques afférents pour chacun de ses pays d'implantation et pour chaque activité.

Pour maîtriser ces risques et veiller à toujours agir avec intégrité, RATP Dev partage avec le groupe RATP un Code éthique qui rappelle les valeurs et droits fondamentaux du Groupe et de ses filiales et énonce ses engagements et attentes envers ses collaborateurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

Ce Code éthique est complété par un Code de conduite des affaires et de prévention de la corruption. Garant de la confiance que nous inspirons, de notre réputation et de notre réussite, il doit être respecté par chaque collaborateur.

Enfin, RATP Dev a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle qui permet à tout collaborateur témoin d'un manquement de ces deux Codes de le signaler, soit au Comité conformité et éthique créé au niveau de RATP Dev, soit à son Référent éthique local.

RATP Dev procède par ailleurs à l'évaluation régulière de ses principaux partenaires stratégiques, pour s'assurer de la probité de ces tiers et évaluer leur niveau de risques relatifs à l'éthique, le respect de l'environnement, le respect des droits humains et des libertés fondamentales.

Nos indicateurs

ÉTHIQUE / CONFORMITÉ	2020	2021	2022
Part des filiales et entités contrôlées au sens de l'article L-233-3 du Code de commerce couvertes par un système d'alerte éthique	84 %	100 %	100 %

2. SÉCURITÉ FISCALE

Afin de garantir, au sein de RATP Dev, la cohérence et l'univocité des règles anti-évasion fiscale édictées par l'OCDE (BEPS), la Direction financière a élaboré une procédure fiscale qu'elle a diffusée à l'ensemble des directeurs financiers et des responsables comptables de RATP Dev en France et à l'étranger, en charge de surveiller, au sein de leurs filiales, l'application des règles édictées.

Cette procédure fiscale impose notamment le respect des principes suivants :

- La fraude fiscale (non seulement les moyens illégaux mais aussi les actions ayant pour unique objet de réduire la charge fiscale), et le non-respect délibéré des règles fiscales, ne sont pas tolérés ;
- La gestion de la charge fiscale locale doit être conforme aux règles et aux lois des pays dans lesquels RATP Dev opère ;
- Toutes les positions fiscales adoptées par l'entreprise doivent être techniquement et correctement documentées ;
- Les risques fiscaux potentiels doivent être immédiatement signalés à la direction financière de RATP Dev ;
- Les transactions intragroupe suivent les principes de pleine concurrence tels que définis par la politique de prix de transfert : un fichier principal documentant la politique de l'entreprise (master file) est communiqué chaque année aux filiales et un fichier local (local file) est établi dans chaque pays.

3. ACHATS RESPONSABLES

La procédure d'évaluation des tiers s'applique à toutes les filiales directement ou indirectement contrôlées par RATP Dev SA et consolidées au niveau du groupe RATP Dev (détention capitalistique ou contrôle effectif).

Notre méthodologie

Le périmètre d'étude permet de couvrir 81,2 % du chiffre d'affaires consolidé au 31/12/2022 et 86,8 % des effectifs de RATP Dev (SA et filiales).

Pour la partie qualitative, 35 filiales ont été consultées (les politiques Groupe citées s'appliquent bien à l'ensemble des filiales). Pour les données quantitatives, 24 filiales représentant 86,8 % des effectifs renseignent 65 indicateurs qui permettent de calculer les 14 indicateurs retenus cette année.

Les sujets ci-dessous, non matériels au vu de l'activité du Groupe, ne sont pas traités dans ce document : lutte contre le gaspillage alimentaire, lutte contre la précarité alimentaire, respect du bien-être animal et alimentation responsable, équitable et durable, promotion de la pratique d'activités physiques et sportives.

A. MÉTHODOLOGIE MODÈLE D'AFFAIRES

Le modèle d'affaires est un schéma global et simplifié. Il varie selon les modalités contractuelles de chaque réseau ou filiale de transport. Il a été élaboré avec les experts des différents départements de RATP Dev en cohérence avec le projet de matrice de matérialité.

B. MÉTHODE D'ÉVALUATION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Conformément aux exigences réglementaires de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017, RATP Dev a évalué ses principaux risques et opportunités environnementaux, sociaux ou liés aux droits de l'homme et à la lutte contre la corruption. L'analyse a été réalisée en trois étapes structurantes :

1. Définition de l'univers des risques extra-financiers avec une trentaine de risques et opportunités, construit grâce à des éléments de l'univers des risques du groupe RATP.
2. Cotation de chaque risque et opportunité RSE par les experts du sujet. L'échelle de cotation a été construite avec la délégation générale de l'audit, des risques et du contrôle interne du groupe RATP selon une méthodologie similaire à celle utilisée pour l'élaboration de la cartographie du Groupe. Les risques ont été évalués en termes de gravité, d'occurrence et de maîtrise (évaluation des barrières).
3. Hiérarchisation des risques et opportunités RSE. Les évaluations d'impact et d'occurrence ont permis de hiérarchiser et d'identifier une liste de risques prioritaires pour cette année, associés aux enjeux importants pour RATP Dev.

C. MÉTHODE DE CALCUL DES INDICATEURS

Les indicateurs sont calculés selon une méthodologie reprise dans le guide du reporting RSE 2022, commun à toutes les filiales analysées. Des contrôles sont réalisés afin de s'assurer que chacun respecte cette méthodologie. L'échantillon représentatif est sélectionné à partir des filiales au chiffre d'affaires supérieur à 10 M€ pour lesquelles il existe plus d'une année de données RSE.

Le périmètre de calcul comprend les filiales opérationnelles de RATP Dev et leur chiffre d'affaires (1,8 milliards d'euros). Le périmètre ne tient donc pas compte du retraitement financier des filiales en Algérie et à Londres, qui se traduit par un chiffre d'affaires consolidé de 1,5 milliard d'euros.

Note : afin de mieux maîtriser la pertinence des données, le périmètre Amérique du Nord bus est limité à DC Circulator (Washington), COMET (Columbia) et PGC (Prince George). Cela explique les variations de résultats entre 2020 et 2022.

Concernant RATP Dev London, les données d'heures de formation ne concernent cette année que les formations des conducteurs.

Concernant RDSA, siège de RATP Dev, les données environnementales ne sont pas prises en compte dans le périmètre du présent document.

Les données de kilomètres commerciaux utilisées pour le calcul de certains indicateurs sont issues de l'outil de suivi d'exploitation de RATP Dev.

Les consommations d'eau et d'électricité de la SETRAM (Algérie), de RDMC (Egypte) et de nos filiales de bus londoniens (Grande Bretagne) font l'objet de plusieurs estimations des consommations compte tenu de l'organisation interne et de la difficulté d'obtention des données facturées.

Pour le calcul des GES, les facteurs d'émission du gazole et du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) ont été mis à jour en 2022. Les accidents du travail prennent en compte les accidents de trajet pour Autolinee Toscane.

Les données de consommation énergétique peuvent inclure les données de consommation des bâtiments pour certaines filiales.

Taux d'absentéisme : formule utilisée : $(\text{Nombre de jours d'absence maladie} \times 8 \text{ heures}) / [(\text{Nombre d'heures travaillées}) + (\text{Nombre de jours d'absence maladie} \times 8 \text{ heures})]$.

Formule utilisée pour les heures de formation par salarié : $\text{Nombre d'heures de formation dispensées aux salariés dans l'année} / \text{Effectif total (salariés employés dans l'entreprise au 31/12/2022)}$.

Nos indicateurs

ENVIRONNEMENT	2020	2021	2022
Nombre de sites certifiés ISO 14001	2	11	124
Emissions de gaz à effet de serre liées à la traction (GES) (g eqCO ₂ /km)	1 517	1 743	1 268
Consommation totale d'eau rattachée à un réseau public de distribution d'eau (litres/km)	3,11	3,16	1,69
Quantité de déchets dangereux (tonnes)	799	962	1 354
HUMAIN			
Formation : nombre d'heures / an / employé	10,9	13,1	22,3
Taux d'absentéisme (Ta)	6,99 %	6,74 %	7,22 %
Taux de renouvellement des salariés	10,1 %	12,6 %	16,0 %
Taux de féminisation des effectifs	16,24 %	16,54 %	14,70 %
Taux de féminisation des équipes de Direction	34,90 %	34,18 %	29,70 %
Taux de fréquence des accidents du travail (Tf)	13,76	14,85	15,34
Taux de gravité des accidents du travail (Tg)	1,19	1,37	0,70
SOCIÉTAL			
Nombre de projets de la Fondation groupe RATP sur les territoires RATP Dev (nombre et €)	20 271 k€	20 268 k€	15 192 k€
ÉTHIQUE / CONFORMITE			
Part des filiales et entités contrôlées au sens de l'article L-233-3 du Code de commerce couvertes par un système d'alerte éthique	84 %	100 %	100 %

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant ou OTI (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884², nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion de l'entité en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Au cours de nos travaux, nous avons constaté des anomalies significatives sur les indicateurs « nombre d'heures de formation par employé » et « quantité totale de déchets produits » liées à une fiabilité insuffisante des procédures de collecte et de contrôle au sein de deux filiales du Groupe. Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, à l'exception des éléments décrits ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Directoire de :

- Sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- Préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- Préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- Mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Directoire

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- La conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- La sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- Le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- La sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) et communiquées de manière volontaire par l'entité ;
- La conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière, tenant lieu de programme de vérification, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)³.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre octobre 2022 et mars 2023 sur une durée totale d'intervention de cinq semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une douzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;

² Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884, portée disponible sur le site www.cofrac.fr

³ ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour certains risques⁴, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités⁵.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices⁵ et couvrent entre 23% et 67% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 14 mars 2023
KPMG S.A.

Stéphanie Millet
Associée



Anne Garans
Expert ESG



⁴ Sécurité ferroviaire, routière ; Pandémie ; Maîtrise des impacts environnementaux & climatiques ; Prise en compte de la RSE dans les achats ; Conformité aux réglementations locales, Mesure et limitation de l'impact des technologies digitales.

⁵ Transit London, RATP Mobility Cairo, Autolinee Toscane

Notre Plan de **vigilance**



Conformément à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, le Plan de vigilance vise à présenter les mesures de vigilance raisonnables mises en place au sein de RATP Dev en vue d'identifier les risques et de prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, et l'environnement. Le périmètre d'application porte sur les activités de la Société et des sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce, directement ou indirectement, ainsi que sur les activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie.

Ce Plan de vigilance et le compte-rendu de sa mise en œuvre effective comportent des renvois vers la Déclaration de Performance Extra-Financière, afin de donner une vision des actions de prévention et du déploiement effectif des politiques relatives à la prise en compte des enjeux environnementaux, au respect des droits humains, et à la santé et la sécurité des personnes.

La publication annuelle du Plan de vigilance est supervisée par le Comité de pilotage Conformité et le Comité de pilotage RSE de RATP Dev. Ce dernier, composé de la Direction Clients & Engagement, la Direction Technique, la Direction des Ressources Humaines, la Direction des Risques et du Contrôle Interne et la Direction de la Conformité, suit la mise en œuvre opérationnelle du Plan de vigilance.

1. CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Le processus d'élaboration du Plan de vigilance s'inscrit dans le cadre des travaux d'identification et d'analyse des risques RSE menés au sein de RATP Dev. La méthodologie est présentée dans le chapitre « Risques et opportunités » de la Déclaration de Performance Extra-Financière, en page 12. La cartographie des risques RSE est mise à jour annuellement. Elle est articulée en coordination avec la cartographie des risques générale de RATP Dev. Les risques et enjeux RSE majeurs pour l'année 2022 sur les thématiques incluses dans le périmètre du Plan de vigilance sont les suivants :

ENVIRONNEMENT	DROITS HUMAINS	SANTÉ & SÉCURITÉ DES PERSONNES
Maîtrise des impacts environnementaux	Promouvoir la diversité et l'inclusion	Santé, sécurité et qualité de vie au travail
Maîtrise des consommations (énergie, eau) et gestion des déchets		Sécurité ferroviaire
Atténuation et adaptation au changement climatique		Sécurité routière

DÉFINITIONS

ENVIRONNEMENT

- Maîtrise des impacts environnementaux: les mesures préventives et plans d'actions mis en œuvre pour empêcher ou atténuer l'impact de nos activités sur l'environnement immédiat;
- Maîtrise des consommations (énergie, eau) et gestion des déchets: la mesure et le suivi de nos consommations en eau et énergie et de nos déchets pour en assurer la maîtrise et proposer des actions pour les réduire;
- Adaptation aux changements climatiques: la capacité de l'entreprise à s'adapter afin de maintenir son activité lorsqu'elle est confrontée aux changements climatiques.

DROITS HUMAINS

- Promotion de la diversité et de l'inclusion: promouvoir la diversité des profils parmi nos collaborateurs pour garantir notamment l'équilibre femmes / hommes mais aussi la richesse de nos talents à tous les niveaux de l'entreprise.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

- Santé, sécurité et qualité de vie au travail: garantir aux collaborateurs un environnement de travail sain et sécurisé, respectant leur santé et leur sécurité physique et mentale, et offrant des conditions de travail leur permettant de se sentir bien sur leur lieu de travail et dans l'entreprise;
- Sécurité ferroviaire et routière: garantir la sécurité du transport des voyageurs.

2. PROCÉDURES D'ÉVALUATION

2.1 ÉVALUATION DES FILIALES

Les indicateurs de performance RATP Dev mentionnés dans la Déclaration de Performance Extra-Financière sont déployés dans les différentes entités pour les besoins du reporting RSE. Ces indicateurs et d'autres créés par les filiales permettent à chaque entité de connaître sa performance et son évolution dans le temps. Par ailleurs, des référentiels de contrôle interne sur différentes thématiques recensent les activités de contrôle considérées comme clés qui font l'objet d'une autoévaluation annuelle. Ils sont diffusés aux filiales chaque année (cf. section « dispositif de suivi » du Plan de vigilance).

2.2 ÉVALUATION DES FOURNISSEURS ET DES SOUS-TRAITANTS

La procédure d'évaluation des tiers s'applique à toutes les filiales directement ou indirectement contrôlées par RATP Dev SA et consolidées au niveau de RATP Dev, que ce soit par une détention capitalistique ou par un contrôle effectif. La finalité de cette procédure est d'appréhender les risques liés à l'entrée en relation avec un tiers.

Tous les tiers ne véhiculant pas le même niveau de risque, des évaluations différentes sont réalisées selon les situations rencontrées. Pour les tiers à risque modéré et élevé, un contrôle est réalisé sur des bases de données publiques afin d'évaluer le niveau de risques relatif à l'éthique, le respect de l'environnement, le respect des droits humains et des libertés fondamentales.

3. ACTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES ET DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES

3.1 CADRE DE RÉFÉRENCE

RATP Dev s'est dotée de politiques et d'un corpus de règles qui énoncent les principes d'action et encadrent les activités des collaborateurs, de ses fournisseurs, prestataires et partenaires, de manière à prévenir notamment les atteintes graves en matière de droits humains et libertés fondamentales, de santé et sécurité des personnes, et de l'environnement.

En premier lieu, le Code éthique du groupe RATP, diffusé à l'ensemble des collaborateurs de RATP Dev, a pour objectif de définir le cadre éthique dans lequel les collaborateurs doivent exercer leur activité professionnelle au quotidien.

Ce cadre de référence que chaque collaborateur doit connaître reprend les engagements portés par :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme;
- le Pacte mondial des Nations Unies;
- les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT);
- la Charte des Nations Unies sur le « Women Empowerment »;
- la Charte du développement durable de l'UITP (Union Internationale des Transports Publics);
- la Charte du développement durable des établissements publics et entreprises publiques;
- Transparency International;
- la Charte de la diversité.

Il est demandé lors de toute signature de contrat avec nos fournisseurs et partenaires commerciaux d'inclure une clause de respect du Code éthique et du Code de conduite des affaires.

3.2 SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

Dans la lignée des engagements du groupe RATP, RATP Dev prend un engagement fort sur la santé de ses collaborateurs. Chacun doit pouvoir exercer son métier dans un environnement de travail respectant sa santé physique et mentale et sa sécurité, dans les conditions permettant à tous d'être et de se sentir bien au travail.

Santé des personnes

RATP Dev mobilise ses collaborateurs autour d'une culture de santé et de sécurité. La prévention des risques professionnels est ainsi au cœur des missions et des préoccupations de nos managers. Chacun de nos salariés a également un rôle à jouer dans la prévention et la maîtrise des risques en matière de santé au travail. RATP Dev met également en œuvre une politique volontariste pour améliorer les conditions de travail et réduire le nombre d'accidents du travail au sein de ses filiales.

Sécurité des personnes

La sécurité prévaut sur toute autre considération, décision ou action de RATP Dev. C'est pourquoi nous avons mis en place un système de gestion de la sécurité du transport (Safety Management System) dans nos filiales, en conformité avec les législations et réglementations locales. En particulier, nous réalisons un suivi des accidents graves dans les transports et des actions correctives associées, et partageons des alertes et retours d'expérience au sein des réseaux notamment via le Safety Committee et le Comité de Direction de RATP Dev.

3.3 DROITS HUMAINS & LIBERTÉS FONDAMENTALES

Soucieux de s'engager de manière responsable auprès des populations et des territoires, RATP Dev participe activement à des opérations de solidarité au profit des communautés. Celles-ci sont présentées dans le chapitre « Contribuer de manière engagée à la vitalité des territoires » en page 22.

En complément de ces actions, depuis janvier 2018, RATP Dev a conçu un plan d'action mondial pour la diversité et la parité au sein de ses opérations. Ce plan couvre l'ensemble des étapes de la carrière professionnelle : acquisition de talent, recrutement, mobilité, gestion et évaluation de la performance, rémunération, formation et développement des talents. Ce cadre global doit être progressivement mis en œuvre par des plans d'actions au niveau local permettant de mieux tenir compte des spécificités culturelles locales. Enfin, RATP Dev veille également à promouvoir dans chacune de ses filiales un dialogue social de qualité avec ses partenaires sociaux. RATP Dev est soucieuse de développer des relations sociales de proximité plus efficaces et plus proches des préoccupations des collaborateurs afin de développer et de favoriser leur représentation. RATP Dev s'attache à instaurer un climat de confiance réciproque et d'échanges consensuels qui participent pleinement au dialogue social et à l'efficacité collective.

3.4 ENVIRONNEMENT

La démarche RSE de RATP Dev s'inscrit dans la lignée de la politique RSE du groupe RATP, articulée autour de ses ambitions d'être un acteur majeur de la mobilité et de la ville durable, de réduire l'empreinte environnementale de son activité et d'affirmer sa responsabilité sociale et sociétale auprès des territoires.

4. MÉCANISME D'ALERTE

RATP Dev a défini en 2018 les principes et les modalités de fonctionnement d'un dispositif d'alerte ouvert à l'ensemble de ses collaborateurs et venant en complément des voies de communication habituelles (supérieur hiérarchique, Direction des Ressources Humaines...).

Ce dispositif d'alerte permet à chaque collaborateur d'émettre en toute confidentialité une alerte sur des comportements contraires à la loi ou aux principes énoncés dans le Code éthique et/ou le Code de conduite des affaires et de prévention de la corruption. En particulier, il permet d'alerter sur une atteinte grave envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant de l'activité de RATP Dev et de ses filiales, ainsi que des activités de ses sous-traitants et fournisseurs. Ce dispositif d'alerte est sous la responsabilité du Comité Conformité et Éthique de RATP Dev avec le soutien d'un réseau de Référents Éthique locaux.

L'alerte peut être transmise :

- soit au Référent Éthique local désigné dans chaque pays ;
- soit au Comité Conformité et Éthique composé du Directeur des Ressources Humaines de RATP Dev qui le préside, du Chief Compliance Officer et du Directeur Juridique et Conformité de RATP Dev.

Dans le cas où l'alerte viserait un membre du Comité Conformité et Éthique ou un membre des instances de direction de RATP Dev, le collaborateur souhaitant effectuer un signalement peut utiliser le dispositif d'alerte mis en place par le groupe RATP. Le déploiement du dispositif d'alerte dans chacun des pays dans lesquels RATP Dev est implanté s'accompagne d'une formation au traitement des alertes, afin de garantir un traitement homogène des alertes au sein du groupe.

5. DISPOSITIF DE SUIVI

5.1 INSTANCES

Un suivi régulier est assuré en Comité de Direction sur les sujets relevant du périmètre du Plan de vigilance, tels que la mise en œuvre de la politique Sécurité, l'analyse des résultats du reporting RSE, et le plan de certification.

Le Comité de pilotage Conformité, réuni tous les 2 à 3 mois, a vocation à suivre l'ensemble des sujets relatifs à la Conformité au sein de RATP Dev, à savoir les réalisations, les actions en cours, les arbitrages à effectuer le cas échéant et leurs résultats. Il fixe les objectifs à court et moyen terme et prend des décisions concernant les actions complémentaires à mener. Le Comité de pilotage Conformité supervise également la mise en œuvre du Plan de vigilance. Des Référents Conformité, distincts des Référents Éthiques locaux, seront progressivement désignés dans les filiales pour relayer localement les orientations prises.

Le Comité de pilotage RSE, regroupant les différentes directions intervenant sur le Plan de vigilance (directions Clients & Engagement, Technique, Ressources Humaines, Conformité), est en charge de définir la feuille de route RSE et de superviser la mise en œuvre du Plan de vigilance. Un Comité de Sécurité, présidé par la Direction Technique, se réunit une fois par an avec les Coordinateurs sécurité des grandes filiales, *business units* et pays, afin de partager et promouvoir les connaissances liées au management de la sécurité ferroviaire et routière.

5.2 SUIVI DES PLANS D' ACTIONS

Les risques majeurs identifiés dans la cartographie générale des risques de RATP Dev font l'objet d'une évaluation par le propriétaire du risque et des plans d'actions sont identifiés. Les plans d'action font l'objet d'un suivi régulier dans les instances ad-hoc.

5.3 CONTRÔLE INTERNE

La Direction du Contrôle Interne de RATP Dev déploie des référentiels de contrôle interne qui recensent les activités de contrôle considérées comme clés qui font l'objet d'une autoévaluation annuelle. Les résultats de ces autoévaluations sont présentés chaque année au Comité de Direction de RATP Dev et permettent d'alimenter et de mettre à jour les plans d'actions. Il existe en particulier des référentiels de contrôle interne sur les sujets de Sécurité ferroviaire, Sécurité ferroviaire appliquée aux métros automatiques, et Sécurité routière.

5.4 PLAN DE CERTIFICATION ET AUDIT INTERNE

En complément des actions de contrôle interne, RATP Dev s'appuie sur son plan de certification (ISO et EFQM) et son programme d'audits. Des audits périodiques intégrant la dimension Sécurité sont réalisés par la Direction Technique de RATP Dev, sur la base de la procédure de gestion des audits de la Direction Technique afin de s'assurer de la mise en œuvre de la politique « We Safe ».

Par ailleurs, des audits environnementaux sont réalisés en France lors de la reprise de nouveaux réseaux.

Compte-rendu de mise en œuvre

1. CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Conformément aux procédures du groupe RATP et dans le respect de la réglementation, RATP Dev a évalué ses principaux risques et opportunités environnementaux, sociaux ou liés aux droits de l'homme et à la lutte contre la corruption. Dans ce cadre, RATP Dev a lancé en 2022 un chantier de revue de l'ensemble de ses cartographies des risques de corruption.

La cartographie des risques RSE a été mise à jour pour l'année 2022 et a permis d'identifier sept risques et enjeux RSE (cf. partie « Cartographie des risques » dans le Plan de vigilance).

2. PROCÉDURES D'ÉVALUATION

La procédure d'évaluation des tiers a fait l'objet en 2022 de sessions de sensibilisation périodiques auprès des filiales afin de les sensibiliser aux différentes étapes de vérification à réaliser en fonction du tiers. En 2022, un programme de révision de la procédure d'évaluation des tiers a été lancé.

3. ACTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES ET DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES

Le Code éthique est déployé dans les pays dans lesquels RATP Dev est présent, en tenant compte du contexte local, concomitamment avec la mise en œuvre du dispositif d'alerte. A ce jour, le Code éthique du groupe RATP a été diffusé dans nos filiales soumises à la réglementation afférente.

Des actions ont été menées au cours de l'année 2022 sur les différents volets :

👉 Santé et sécurité des personnes :

- La filiale RDLA (Lorient) a mis en place un plan d'action visant à promouvoir la qualité de vie au travail de ses collaborateurs comprenant notamment des travaux de rénovation et modernisation des espaces de travail et de repos ainsi qu'un meilleur partage avec l'ensemble des collaborateurs des informations clés concernant l'entreprise.
- La filiale Autolinee Toscane a renouvelé et étendu sa certification ISO 45001 à 115 sites. Cette démarche démontre sa volonté d'appliquer les meilleurs standards internationaux en matière de sécurité et de santé au travail pour ses collaborateurs et atteste de la mise en place au sein de cette filiale d'un système efficace de management de la Santé et de la Sécurité au Travail.
- La Direction Technique a lancé son référentiel technique. Cette plateforme digitale met à disposition des *business units* et des filiales les divers guides et politiques Exploitation, Maintenance et Qualité Sécurité Environnement (QSE) de RATP Dev. Un premier guide Santé et sécurité au travail a ainsi été mis à disposition sur cette plateforme en 2022, et plusieurs guides complémentaires et plus opérationnels sont attendus en 2023.
- Dans le cadre du renforcement de son processus de retour d'expérience relatif à la sécurité ferroviaire et routière, la Direction Technique a mis en place en 2022 un partage des événements de sécurité majeurs via la diffusion de fiches Rex (retour d'expérience) à l'ensemble des filiales, quel que soit le mode de transport exploité. Ces « Safety Bulletins » se composent d'une description de l'événement, des défaillances constatées, du plan d'actions correctives et de recommandations à destination des équipes opérationnelles.

👉 Droits humains :

- RATP Dev s'implique, aux côtés du groupe RATP, auprès de l'association Elles Bougent. En 2022, RATP Dev a participé au forum Réseaux et carrière au féminin afin de promouvoir les opportunités d'emploi auprès d'ingénieures et techniciennes étudiantes en fin de cycle, en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle.
- Nos filiales RATP Dev Brest et Champagne Mobilité ont également accueilli des groupes scolaires de jeunes filles au cours de la semaine de la Smart City afin de leur faire rencontrer des collaboratrices occupant des métiers techniques pour lutter contre les stéréotypes de genre dès l'orientation.
- Notre parcours de formation sur la coopération interculturelle, qu'elle soit nationale, métier ou générationnelle, est étendu afin de faire de notre diversité un levier de la réussite collective. Nos filiales, notamment en France ou en Italie, se mobilisent également pour la lutte contre les agissements sexistes (sensibilisation via supports vidéos, livrets ou formation).
- D'autres exemples d'actions sont décrits dans la DPEF en page 15

👉 Environnement :

- L'intégration de la filiale Autolinee Toscane au reporting RSE de RATP Dev amène 116 sites certifiés ISO 14001 supplémentaires à ce périmètre, soit un total de 124 sites certifiés cette année.
- D'autres exemples d'actions sont décrits dans la DPEF en page 16

4. MÉCANISME D'ALERTE

Depuis 2019, le dispositif d'alerte a été progressivement déployé dans les pays dans lesquels RATP Dev est présente, en tenant compte du contexte local (prise en compte d'un éventuel dispositif similaire préexistant, de la réglementation locale et des spécificités culturelles). A ce jour, le dispositif d'alerte a été déployé dans toutes les filiales soumises à la réglementation afférente.

5. DISPOSITIF DE SUIVI

Les référentiels et guides Sécurité ferroviaire et Sécurité routière sont diffusés régulièrement à l'ensemble des filiales au moyen du référentiel technique. Une « newsletter » est transmise trimestriellement aux filiales pour les informer des nouveaux documents publiés. Un référentiel de contrôle interne Qualité, Sécurité au travail, Environnement a été diffusé en janvier 2022 aux filiales du périmètre du reporting qualitatif RSE de RATP Dev.

Enfin, des audits techniques permettant de vérifier la bonne application de nos politiques Exploitation, Maintenance et Sécurité sont menés régulièrement selon un planning annuel. En 2022, 18 audits ont été réalisés avec le groupe RATP.

